

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----★★★-----



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

★★★

**DELEGATION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE ET A LA SOLIDARITE NATIONALE
(DGPSN)**

★★★

DIRECTION DES STRATEGIES ET DE LA PLANIFICATION

★★★

TERMES DE REFERENCE

**ATELIER DE FORMATION EN PROTECTION SOCIALE DES
MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE DE LA STRATEGIE
NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE**

**Thème : Les mécanismes et le fonctionnement du
Système de protection sociale contributif**

© *Septembre 2018*

I. Contexte

L'importance de la protection sociale dans le discours de développement au cours des dernières années est devenue une dimension essentielle de la politique nationale du gouvernement sénégalais et des donateurs en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Depuis la création de la Délégation en 2012, le dialogue et la collaboration entre la DGPSN et les ministères sectoriels ont largement été entravés par le manque de vision claire du rôle des sectoriels dans la Protection Sociale (PS). Ce déficit de compréhension commune des articulations nécessaires repose en grande partie sur une méconnaissance de la protection sociale en général mais aussi des actions et interactions en cours au Sénégal.

La DGPSN a été mise en place en tant que structure de coordination de la stratégie de protection sociale au Sénégal. Après quelques années de mise en œuvre et de collaboration avec les acteurs sectoriels, il est apparu essentiel de renforcer les connaissances des parties prenantes de la Protection sociale, et de renforcer la compréhension commune de la place de chaque structure devant collaborer avec la DGPSN dans la SNPS pour que chacun dispose des éléments nécessaires pour se positionner et dégager des synergies réalistes et opérationnelles.

Le Comité Technique, chargé d'appuyer le comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie Nationale de Protection Sociale à accomplir toutes ses missions, en récapitulant et en partageant les connaissances, idées et expériences afin de formuler des conseils pour informer les politiques et stratégies d'extension de la protection sociale au Sénégal a besoin d'un renforcement des capacités de ses membres en protection sociale de la phase conceptualisation jusqu'à la phase évaluation des programmes, notamment sur le financement de la protection sociale et la soutenabilité des stratégies d'extension de la protection sociale.

En fait, pour renforcer les connaissances en protection sociales des points focaux des ministères sectoriels membres du Comité Technique, un cycle de formations en protection sociale a été conceptualisé et déroulé entre 2014 et 2017 par la DGPSN, avec l'appui de l'UNICEF et de la Banque Mondiale. Dans ce cadre, les membres du comité ont déjà suivi une série de formations sur :

- l'analyse de la pauvreté et de la vulnérabilité
- la protection sociale et les programmes de filets sociaux,
- le ciblage des programmes et projets de filets sociaux
- la soutenabilité des stratégies d'extension de la protection sociale
- le suivi et évaluation des programmes et projets de filets sociaux

Ce renforcement de capacités se poursuit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle SNPS qui trace des orientations claires jusqu'à l'horizon 2035.

En rapport avec les nouveaux défis et les besoins émergents, le comité technique avait inscrit dans sa feuille de route 2017-2018 une formation sur « *Les mécanismes et le fonctionnement du système de protection sociale contributive* ». Tel est l'objet de la présente formation qui s'inscrit dans la logique du renforcement des capacités analytiques des membres dudit Comité.

II. Objectif de la formation

Cette formation vise à approfondir les connaissances des membres du comité technique sur la protection sociale contributive.

Il s'agira de façon spécifique de maîtriser le système de protection sociale contributif dans:

- ✓ Les normes internationales en matière de sécurité sociale
- ✓ Ses principales caractéristiques (les risques couverts, les mécanismes d'assurances, les types de prestations)
- ✓ Son financement (sources et niveaux de financement) ;
- ✓ La gouvernance du système (le système d'information, la gestion administrative, la gestion du patrimoine des caisses de sécurité sociale et de retraite, les relations interprofessionnelles (Etat- employeurs- syndicat de travailleurs), rôle du haut conseil du dialogue social, le cadre de suivi et évaluation) ;
- ✓ Ses aspects institutionnels (le code de la sécurité sociale, quel avantage pour l'unification des caisses, quel pays peut-on citer en exemple?)
- ✓ Ses limites dans le contexte d'une économie très informelle (l'expérience d'autres pays en la matière, existe-t-il une meilleure pratique?).
- ✓ Ses articulations avec les programmes non-contributifs (quelles stratégies pour couvrir toute la population et assurer un passage progressif à des niveaux plus élevés de protection sociale ?)
- ✓ Les méthodes de diagnostic des systèmes de protection sociale et la détermination d'options possibles de financement.

La formation inclura des modules de diagnostic du système de protection sociale (contributif et non contributif) pour une meilleure compréhension de ses limites et explorer les possibilités de son expansion.

III. Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants **ont une meilleure compréhension des** caractéristiques, du financement, de la gouvernance, des aspects institutionnels du système de protection sociale contributif.

IV. Méthodologie et contenu de la formation

Le consultant proposera un agenda permettant d'atteindre l'objectif visé pour une durée de trois jours. Avant la formation, il travaillera avec les personnes ressources identifiées (ceux qui sont très dynamiques dans le sous-secteur) pour mieux comprendre la réalité sénégalaise. Durant la formation, il les mettra à profit en leur permettant d'exposer sur le contexte sénégalais avant de le confronter avec l'expérience internationale et permettre aux participants de discuter sur les forces et faiblesses et de proposer des pistes d'amélioration. L'agenda abordera les différents points soulevés dans les objectifs spécifiques mais pourra aussi s'étendre à d'autres en rapport avec le sous-secteur.

V. Durée et Date de la formation

La formation se tiendra du 28 au 30 novembre, à l'hôtel Fleur de Lys, *de Dakar*. Un agenda de la formation est attaché.